

● Septembre 2018

## Facteurs de compétitivité sur le marché international des pommes de terre Veille concurrentielle 2017

Pilotée et financée par FranceAgriMer  
Réalisée par Abso Conseil

### Contexte

Depuis plusieurs années, FranceAgriMer produit des outils de veilles internationales concurrentiels. Ce travail a pour objet d'analyser le contexte concurrentiel international afin de comprendre les forces et les faiblesses des filières sur les marchés mondiaux et de se positionner par rapport à leurs principaux concurrents. Les principaux acteurs de la filière pomme de terre dans son ensemble (frais, transformé, plant) ont souhaité depuis 6 ans disposer, à leur tour, d'un outil de veille concurrentielle spécifique à leur marché leur permettant, à partir d'informations annuellement collectées, de connaître l'évolution du niveau de compétitivité des différentes filières françaises face à leurs principaux pays concurrents, et ainsi de renforcer la compétitivité globale de la filière française. Cette veille a été élaborée avec l'ensemble des représentants de la filière pomme de terre. Pendant plus d'un an, FranceAgriMer a réuni les acteurs de la filière afin de définir avec eux le périmètre, les objectifs, la méthodologie ainsi que les indicateurs de compétitivité composant cette étude.

**La veille concurrentielle pomme de terre a depuis évolué et la veille 2017 présentée dans cette synthèse, qui repose sur les données 2016 constitue la 6<sup>ème</sup> édition.**

### Objectif

L'objectif d'une veille concurrentielle internationale est de comparer dans le temps la compétitivité d'un échantillon de pays.

Il s'agit de mettre à la disposition des acteurs français de la filière pomme de terre un outil d'aide à la décision conçu à partir d'informations annuellement collectées permettant de connaître l'évolution du niveau de compétitivité des différentes filières françaises face à leurs principaux pays concurrents. Cet outil permet également une collecte systématique d'informations relatives à l'évolution du niveau de compétitivité des différentes filières.

Une veille concurrentielle permet de définir la compétitivité au niveau d'une filière (ce qui ne se ramène pas à la somme de la compétitivité de l'ensemble des entreprises qui la composent).

Dans ces conditions, cet outil est mis à la disposition aussi bien :

- des responsables professionnels en charge des choix collectifs
- des chefs d'entreprise pour le pilotage de leur société
- des pouvoirs publics pour éclairer leurs décisions

### Méthodologie

Afin de permettre une meilleure lecture des forces et des faiblesses des concurrents retenus, la vision de la compétitivité s'articule suivant six axes :

- 1- Le potentiel de production
- 2- La maîtrise de l'environnement pédologique, climatique et pathogène
- 3- La capacité des opérateurs à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés et l'équilibre des flux
- 5- L'organisation de la filière, le soutien public et la réglementation
- 6- L'environnement macro-économique

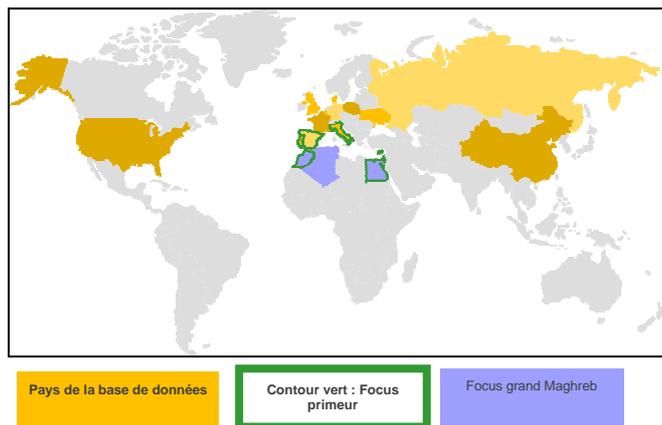
La comparaison au sein de la filière s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composant la filière (de la production au consommateur). Pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction d'indicateurs de performance, permettant ainsi de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 950 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs a été confiée au cabinet Abso Conseil. L'exploitation

des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Abso Conseil. L'analyse est éclairée par l'expertise de professionnels de chaque maillon des filières.

Dans la veille 2017, les pays suivants ont été étudiés :

- Pays de l'Union européenne : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni
- Pays tiers : Chine, Russie, Etats-Unis, Ukraine



S'ajoutent également au champ d'étude des pays suivis uniquement pour le focus sur la pomme de terre primeur : Chypre, Egypte, Israël, Maroc. Pour cette édition le comité de pilotage a demandé un focus spécifique sur les pays du Maghreb : Egypte, Maroc, Algérie et Tunisie. Les résultats de ces focus pour 2017 ne sont pas présentés dans cette synthèse mais sont disponibles dans le rapport d'étude.

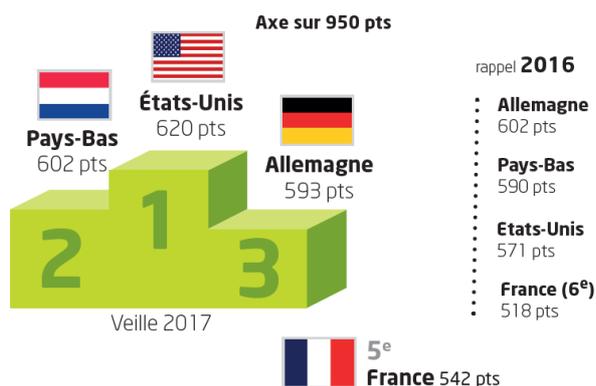
### Résultats de la veille 2017 (données 2016)

Pour la seconde fois consécutive, le classement des 3 pays du podium est resté inchangé mais leurs positions ont évolué avec en 2016, l'Allemagne en tête devant les Pays-Bas et les Etats-Unis. Pour 2017, les Etats-Unis prennent la tête du classement, suivi des Pays-Bas et enfin de l'Allemagne.

Arrive ensuite la Belgique (4<sup>ème</sup>). La France remonte à la 5<sup>ème</sup> place (elle était 6<sup>ème</sup> suite à l'entrée des Etats-Unis dans le champ de l'étude de la veille en 2016). Elle devance le Royaume-Uni qui était 5<sup>ème</sup> en 2016 et qui recule d'une place dans la veille concurrentielle 2017 pour se retrouver en 6<sup>ème</sup> position. Les écarts entre les 6 premiers pays de la veille se creusent (122 points de différence entre le 1<sup>er</sup>, les Etats-Unis et le 6<sup>ème</sup> le Royaume-Uni), alors que l'écart n'était que de 84 points lors de la précédente veille.

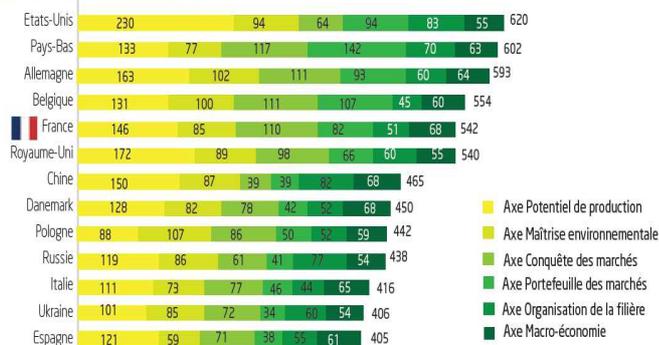
Enfin, en 7<sup>ème</sup> position, nous retrouvons la Chine (identique lors de la précédente veille), devant le Danemark (8<sup>ème</sup>, qui progresse d'une place), la Pologne (9<sup>ème</sup>, qui progresse de 2 places), la Russie (10<sup>ème</sup>, qui recule de 2 places), l'Italie (11<sup>ème</sup>, qui

progresse de 2 places), l'Ukraine (12<sup>ème</sup>, qui recule de 2 places) et l'Espagne (13<sup>ème</sup>, qui recule d'une place).



### Classement final 2017 (sur données 2016)

#### Détail du classement de l'axe final



### Les Etats-Unis, les Pays-Bas et l'Allemagne conservent leur place sur le podium

Les Etats-Unis accèdent à la 1<sup>ère</sup> place, détenue en 2016 par l'Allemagne. Les pays concurrents en tête du classement progressent encore dans cette veille 2017, particulièrement dans les axes 2 «maîtrise de l'environnement » et 6 « macroéconomie ».

Les Etats-Unis, se placent à la 1<sup>ère</sup> place, grâce à leur bonne performance sur l'ensemble des indicateurs et notamment grâce à l'autorisation des cultures OGM sur leur sol, à la forte spécialisation de leurs exploitations, aux surfaces moyennes d'exploitations plus grandes ainsi qu'aux volumes de production très importants. Par ailleurs, la caractéristique majeure de la filière américaine est son caractère intégré avec le Canada, ainsi qu'une production et des exportations très orientées vers les produits transformés. Les principaux concurrents des Etats-Unis à l'export restent les Hollandais et les Australiens. Les Etats-Unis ont de très bonnes performances à l'export et un marché intérieur conséquent.

Les Pays-Bas, qui se retrouvent pour la seconde année de suite en 2<sup>nd</sup> position confirment leur stratégie tournée vers la production et l'exportation de plants, grâce à de grandes firmes productrices de plants (Agrico, HZPC) qui contractualisent avec les producteurs. Ces firmes ont adoptées un modèle de

croissance horizontale, avec l'acquisition de sociétés plus petites dans les différents pays européens. Leurs positions sont plutôt stables dans les pays européens et en développement sur les marchés africains et asiatiques. L'export de produits transformés a représenté plus de 1,66 milliard d'euros en 2016, à 50 % vers les pays voisins (Royaume-Uni, Belgique, Allemagne et France), mais aussi vers le reste de l'Europe, le Moyen-Orient (Arabie-Saoudite, Emirats-Arabs-Unis) ou l'Amérique du Sud (Brésil, Chili). Parmi les pays européens, les Pays-Bas dominent largement la production de plants malgré une baisse entre 2015 et 2016. Les Pays-Bas ont cultivé en 2016 plus de 41 067 ha de plants de pomme de terre, soit 700 ha de moins qu'en 2015. Les Pays-Bas sont leader de la production de féculé en Europe avec plus de 2 millions de tonnes produites. Ils sont aussi le premier pays exportateur mondial de pomme de terre (tous segments confondus) en valeur et en volume. Les volumes exportés de pomme de terre (tous segments confondus) ont progressé de 7 % entre 2011 et 2015. A l'export, la filière transformée est l'une des plus dynamiques avec plus de 5,2 millions de tonnes de pommes de terre exportées.

**L'Allemagne** perd la tête du classement au profit des Etats-Unis et se retrouve à la 3<sup>ème</sup> place. L'Allemagne reste le 1<sup>er</sup> producteur européen de pomme de terre tous segments confondus malgré une baisse de ses volumes en 2016 de 6 % pour atteindre un peu plus de 10 millions de tonnes. Cette importante production est d'abord destinée au marché intérieur, environ 60 % des 10 millions de tonnes de pomme de terre produites sont destinées au marché domestique. Les importantes capacités de transformation en Belgique et aux Pays-Bas sont en partie approvisionnées en pomme de terre par la filière allemande. Mais les exportations allemandes de produits transformés vers ces deux pays sont en croissance, profitant également du dynamisme à l'export des sociétés belges et néerlandaises. L'Allemagne exporte aussi vers l'Asie du Sud notamment des produits transformés.

**La Belgique** conserve la 4<sup>ème</sup> place au pied du podium. La production de pomme de terre en Belgique a augmenté de 13 % en 2016 par rapport à la moyenne 2011/15. La Belgique, tous comme les autres les pays étudiés dans cette veille possèdent désormais une segmentation en pomme de terre de consommation. La Belgique se caractérise par une filière très spécialisée dans la transformation de pomme de terre. Le développement des capacités de transformation a été très important depuis le début des années 2000, et la Belgique transforme aujourd'hui plus de volumes que la production nationale : les approvisionnements impliquent ainsi les pays frontaliers (Allemagne, France).

**La filière française, en 5<sup>ème</sup> position, sérieuse compétitrice**

**La France** gagne une place par rapport à la précédente veille. La France est le 2<sup>ème</sup> producteur européen de pomme de terre, derrière l'Allemagne

avec près de 7 millions de tonnes de pomme de terre produites tous segments confondus. La France reste une grosse productrice de pomme de terre de féculé malgré une baisse de 11 % en 2016 comparé à la moyenne 2011/15. La France est le 3<sup>ème</sup> exportateur européen de pomme de terre tous segments confondus et demeure le 1<sup>er</sup> exportateur mondial de pomme de terre fraîche avec 2,3 millions de tonnes de pomme de terre exportées en 2016. Une partie non négligeable de ses exportations sert à l'approvisionnement des unités de transformation des pays limitrophes, notamment la Belgique.

**Le Royaume-Uni (6<sup>ème</sup>), la Chine (7<sup>ème</sup>) et le Danemark (8<sup>ème</sup>), toujours au milieu du classement**

**Le Royaume-Uni** descend à la 6<sup>ème</sup> place. En 2016, la production, ainsi que les surfaces britanniques de pommes de terre sont en baisse. Au niveau des flux, la balance commerciale du Royaume-Uni est déficitaire sur tous les segments de pommes de terre et particulièrement la transformation. La production domestique est très importante avec une demande en hausse sur les produits en petite portion et une augmentation de la demande pour les produits peu transformés, mais prêts à l'emploi. Les produits transformés proviennent en majorité d'importations, notamment de Belgique et des Pays-Bas malgré le développement des usines de transformation. Une spécificité de la filière britannique est la production (notamment en Ecosse) et l'export de plants de pomme de terre, reconnus pour sa qualité. Environ 30 % des plants écossais sont exportés principalement vers des pays non européens et d'Afrique du Nord. L'impact du Brexit dans l'évolution des échanges en pomme de terre au Royaume-Uni pose question puisque la majorité des pommes de terre importées (sous forme transformées) et exportées proviennent ou sont à destination du marché européen.

En 7<sup>ème</sup> position, **la Chine** est le premier producteur mondial de pommes de terre avec une production dépassant les 92 millions de tonnes en 2016. Elle reste très largement leader en termes de surfaces en production avec 5,5 millions d'hectares cultivés mais pour la première année depuis la création de la veille, les surfaces chinoises sont en régression. La politique agricole chinoise consiste à faire de la pomme de terre la 5<sup>ème</sup> denrée agricole du pays. C'est pourquoi le gouvernement chinois encourage depuis plusieurs années le développement de la production, ce qui se traduit par une augmentation des surfaces cultivées (+ 3 % entre 2015 et 2016) pour satisfaire la consommation domestique. La demande en produits transformés reste assez limitée et se développe, notamment pour les chips et les frites avec l'urbanisation et l'implantation de sociétés étrangères. Ainsi la production de pomme de terre transformée a augmenté de 10 % entre 2015 et 2016. Le gouvernement chinois n'autorise pas l'importation de pomme de terre fraîche, le marché des plants est aussi difficile d'accès. De plus, le stockage des pommes de terre reste un

problème majeur, empêchant le développement du secteur de la transformation

**Le Danemark** (8<sup>ème</sup>) gagne une place par rapport à la précédente veille. Avec une production de près de 2 millions de tonnes (en hausse de 16 %), le Danemark a une filière très orientée vers la production féculière. Plus de 60 % des 2 millions de tonnes sont destinés à la transformation de fécule. Cette production est notamment destinée à l'export avec des volumes en progression sur les dernières années. Les capacités de stockage sont restées stables. De gros investissements sont menés afin d'améliorer le processus de transformation de la pomme de terre en fécule. Avec une surface en pomme de terre de près de 46 000 hectares, le Danemark occupe la dernière place des pays de la veille, 12 % de la SAU est consacré aux plants.

**En fin de classement, la Pologne (9<sup>ème</sup>), la Russie (10<sup>ème</sup>), l'Italie (11<sup>ème</sup>), l'Ukraine (12<sup>ème</sup>) et l'Espagne (13<sup>ème</sup>)**

Jusqu'alors 11<sup>ème</sup> du classement, **la Pologne** remonte en 9<sup>ème</sup> position. Depuis plusieurs années la consommation annuelle de pomme de terre fraîche est à la baisse tandis que la consommation de pomme de terre transformée augmente. Les capacités de transformation se développent, la majorité de la production reste consommée fraîche, et les capacités de transformation sont en développement, notamment pour l'export. Si le frais représente la majorité de la filière pomme de terre en Pologne en termes de production, il ne compte que pour 2 % des exportations en volume. Cette production est avant tout destinée à satisfaire la demande intérieure. A l'inverse le transformé représente 20 % de la production, mais 49 % des exportations totales en volume. Le premier client en termes d'exportations est la Russie, elle représente 40 % des exportations qui n'ont pas été affectées par l'embargo de 2014.

**La Russie**, 10<sup>ème</sup>, possède des surfaces très importantes mais des rendements faibles. Malgré les 2,1 millions d'hectares dédiés à la pomme de terre, la production atteint « seulement » 31 millions de tonnes, les rendements étant limités par une qualité médiocre des plants et une faible maîtrise des pathogènes (10-15 tonnes /ha). La production de la Russie est d'abord destinée à la consommation domestique : environ 2/3 de la production est consommée sous forme fraîche, la transformation est toutefois assez importante.

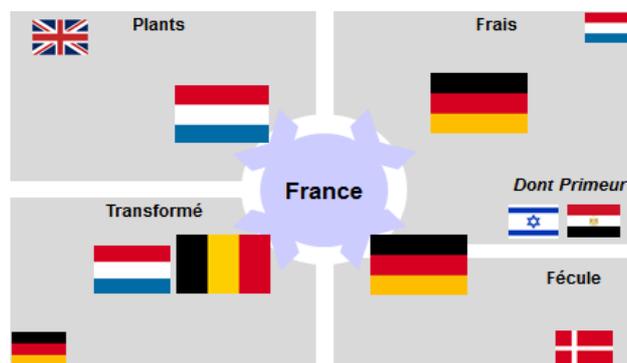
les pommes de terre primeur. Mais le boycott ne concernait pas les pommes de terre transformées.

**L'Italie**, 11<sup>ème</sup> du classement, il s'agit d'un marché principalement porté sur la consommation de pomme de terre fraîche, 28 % de sa production est transformée. Les importations de pomme de terre transformées sont réalisées de plus en plus auprès de la Belgique et des Pays-Bas, aux dépens de la France (22 % des importations en 2016). A l'export, l'Allemagne et la France sont les principaux pays clients de l'Italie, notamment pour la pomme de terre primeur.

**L'Ukraine**, descend en 12<sup>ème</sup> position. Avec une production de près de 22 millions de tonnes de pomme de terre, les rendements ukrainiens restent faibles même si ils sont en hausse dû notamment à un manque d'infrastructures permettant l'irrigation. La production est très majoritairement destinée à la consommation domestique avec très peu d'exploitations spécialisées et une mauvaise qualité de stockage. Les exportations de pommes de terre sont très limitées du fait de l'interdiction d'exportation vers la Russie depuis 2014. Le marché européen est quant à lui fermé aux exportations ukrainiennes depuis 2002.

**L'Espagne** dernière du classement, a une production orientée vers la consommation domestique. Les 2,2 millions de tonnes produites sont essentiellement destinées à la consommation locale. Le frais représente 75 % de la consommation totale des ménages. L'Espagne doit faire face en début de saison aux arrivées massives de pommes de terre française de la campagne précédente qui font baisser les prix des pommes de terre. Malgré une structuration de la filière assez bonne, la segmentation de l'offre reste limitée en Espagne.

#### Les concurrents de la France par produits



**Rédaction: FranceAgriMer et Abso conseil**

**Ont contribué à ce numéro :** Unité Filières spécialisées/Service Marchés, Études et Prospective.

Pour plus de renseignements : [julie.barat@franceagrimer.fr](mailto:julie.barat@franceagrimer.fr)  
[tassadit.lefki@franceagrimer.fr](mailto:tassadit.lefki@franceagrimer.fr)